

NB :

- ✓ Les notes en rouge, ont été validées l'an dernier.
- ✓ Abi ou Abj : signifient l'absence.
- ✓ L'absence dans plus d'une matière (élément) ne vous donne pas possibilité de rattrapage.
- ✓ Chaque étudiant(e) ayant un problème de notes, est tenu(e) de faire sa réclamation au niveau de Département des Etudes Françaises, et ce au cours de cette semaine (de 18 au 21 février).